



HAL
open science

Un retour critique aux semi-voyelles : l'exemple kru

Pierre Vogler

► **To cite this version:**

| Pierre Vogler. Un retour critique aux semi-voyelles : l'exemple kru. 2014. hal-01183127v1

HAL Id: hal-01183127

<https://hal.science/hal-01183127v1>

Preprint submitted on 6 Aug 2015 (v1), last revised 17 Sep 2023 (v3)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un retour critique aux semi-voyelles : l'exemple kru

Résumé. – *Contrairement à la pratique, presque universelle aujourd'hui, consistant à introduire les semi-voyelles dans des corrélations consonantiques en raison de leur position dans la syllabe, beaucoup de langues, notamment africaines, obligent à les définir comme des voyelles asyllabiques et non intonées. Ce point de vue s'appuie d'abord sur l'équilibre interne des corrélations. Appliqué aux langues du groupe kru (Côte d'Ivoire/Libéria), il permet de régulariser les rapports entre définition des unités en termes de traits et comportement dans la chaîne. Il facilite, en outre, la compréhension d'un grand nombre de constantes morphologiques qui en dépendent directement.*

1. Consonnes

1.1. Comme toute science humaine, la linguistique est soumise à des modes et on dirait, selon le mot de Georges Mounin, que les spécialistes sont « fatigués de leurs propres vérités » au bout d'un certain temps ! Il est frappant de constater à quel point la définition phonologique des semi-voyelles (désormais : s-v) est tributaire de leur position dans la syllabe. Commutant avec les consonnes, elles partageraient avec elles des traits pertinents nécessairement de même nature : ce vieux problème reçoit une solution uniforme, indépendante des langues particulières, et qui mérite pour le moins un réexamen.

1.2. Dès lors que les s-v sont rattachées à l'ensemble corrélatif des consonnes, il faut *ipso facto* leur trouver une place adéquate, or c'est là que les difficultés sont les plus manifestes quand on ne se contente pas d'approximations. Au minimum, une s-v s'intègre au système consonantique lorsqu'elle répond à la définition de ses congénères et qu'elle en

confirme les proportions. L'unique s-v palatale de l'islandais fait partie d'une série de sonores, lacunaire il est vrai, et s'oppose à la sourde correspondante (Pétursson 1978) :

(1) -----

f θ s ʃ r ç x h
v ð l r j γ

Le tanacross (athabascan du nord) requiert un traitement du même ordre. Il est d'autant plus satisfaisant que ses s-v antérieures s'intègrent régulièrement dans deux séries de fricatives/spirantes, sourde et sonore (Holton 2000) :

(2) -----

θ s ʃ j x h
ð z l ʒ j γ

1.3. En l'absence de semblables parallélismes, la nature consonantique des s-v ne s'impose pas d'elle-même sans recourir à des arguments d'une autre nature. Le strict cadrage local de leur définition reposerait alors sur la subordination de la fonction paradigmatique à la distribution des phonèmes, tous fondamentalement pourvus de

« traits pertinents contrastifs » (Prieto 1954 ; Bonvini 1974). Ces derniers s'imposent donc comme des préalables rendant possible l'opposition des unités rencontrées aux mêmes endroits de la chaîne. La s-v initiale du yemba/bamiléké de Banjun (Benue-Congo), par exemple, est à « traiter purement et simplement comme une consonne » puisqu'elle en occupe la position (Nissim 1972 : 36). Cependant et de manière générale, une s-v antérieure opposée à /b/, /d/, /z/, /l/, peut être 'non bilabiale', 'non alvéolaire', 'non sulcale', 'non vibrante', sans qu'on saisisse le trait positif qui justifierait sa place parmi ces phonèmes. D'autre part, la caractérisation d'une série spécifique est facilement tautologique ou contradictoire. Le regroupement des « semi-voyelles » du bulu (Benue-Congo) (Alexandre 1966 : 19-20) et des « vocaliques » du tikar (Benue-Congo) (Hagège 1969 : 26) se confond avec l'énoncé du problème ou réfère à l'aspect non consonantique des réalisations, que le classement veut éliminer en principe. Les s-v sont fréquemment intégrées dans des séries qui relèvent d'une sorte de « bricolage » visant à régulariser l'allure du dispositif corrélatif. Ces groupements alignent des phonèmes dont l'assignation aux ordres disponibles demeure malaisée et les multiples qualifications du

trait commun, toujours imprécis, traduisent un certain embarras. Les « relâchées », « fricatives larges », « continues », « approximantes », « sonantes », « sonorantes », « résonnantes », découragent toute vérification terme à terme. Elles font écho aux classifications universelles, applicables à toutes les langues : les « sonantes » consonantiques alignent s-v, nasales et vibrantes, distinguées des « obstruantes » par leur capacité de voisement spontané (Chomsky/Halle 1968 : 302-303). Ce caractère suffit à intégrer des phonèmes de ce type en comox lhaamen (salish). Leur série développée, comprenant une latérale vélaire, s'ajuste à une partie de celle des occlusives, mais non aux fricatives, qu'on pourrait estimer à bon droit plus proches des s-v (Hagège 1981 : 30). Le résultat est très régulier en apparence :

(3) -----

p t tʃ k kw

m n j l w

Le modèle est appliqué aux langues africaines, moyennant les arrangements nécessaires au coup par coup. Les « *resonants* » de la formule générale du nilo-saharien s'adaptent d'autant mieux à la série des sourdes que cette dernière comporte une interdentale. Comme l'ordre vélaire est occupé par une fricative, la s-v postérieure est accrochée à la bilabiale, sans considération de sa double nature (Welmers 1973 : 52) :

(4) -----

p θ t c k

w l r j ɣ

1.4. Les s-v des langues kru sont très généralement réduites aux deux consonnes habituelles, intégrées dans des séries de « résonnantes ». Soit pour le bété de Guibéroua, où les correspondances semblent optimales (Marchese 1984 : 107) :

(5) -----

b d ʃ g gb

ɓ l j ɣ w

Lorsque le nombre de phonèmes ne correspond pas à celui des ordres préétablis, les solutions offrent une image moins harmonieuse. Même en postulant l'existence d'une

série de « sonantes », il suffit que la langue connaisse deux ordres compatibles, de labiales-vélaires ou de labiovélares ordinaires, pour que la définition de la s-v postérieure soit hésitante et, parfois, se fasse comme au hasard. Comparons les traitements respectifs du dida de Yocoboué et du godié (Marchese 1984 : 107), sachant que l'existence des labiovélares est pour le moins douteuse. En kru, nous avons affaire plutôt à de simples vélaires suivies de s-v postérieures :

(6) -----

b d ʃ g gb gw

ɓ l j ɣ w

(7) -----

b d ʃ g gb gw

ɓ l j ɣ w

Sans fricative vélaire adéquate, la s-v postérieure du neyo est déplacée dans cet ordre (Grah 1983 : 50) :

(8) -----

b d ʃ g gb gw

ɓ l j w

1.5. Dans le cas d'une série *ad hoc* limitée à deux termes, il est courant que les s-v soient tassées à gauche du tableau, ce qui lui donne une allure acceptable, tout en laissant seules les consonnes plus profondes, à l'autre extrémité de la série des occlusives. La s-v postérieure est rangée dans l'ordre bilabial et une partie significative de la réalisation est proprement oubliée. Le /w/ toura (mande) se trouve « par convention et pour maintenir la proportionnalité, classé comme labial », alors qu'il montre « des propriétés typiques des labiovélares » (Bearth 1971 : 41) :

(9) -----

b d g gb gw

w j

Le tikar possède un /ɥ/, « labial » en raison de sa localisation antérieure (Hagège 1969 : 26). Il remplit une case disponible, mais l'occlusive bilabiale correspondante n'a

pas de caractère palatal et /w/ est tout aussi labial... Les deux s-v du guéré (kru) sont accrochées à d'opportunes fricatives, en nombre égal, ce qui oblige à définir /j/ comme une alvéolaire, la case palatale restant vide, et que /w/ perd sa qualité vélaire (Fisher 1976 : 87) :

(10) -----

b d ʃ gw gb

v z

w j

En dépit de leurs propres descriptions, bien des phonologues demeurent « *unwilling to allow labiovelars to be classified as both labial and velar* », ce qui autorise l'un ou l'autre « *pigeon hole-filling* » (Ohala/Lorentz 1977 : 577-578).

1.6. Restent les connexions les plus artificielles, comme le raccordement des « résonnantes » du guro (mande) à des zones transcendant deux ou trois ordres contigus (Le Saout 1979 : 13-14). Il est manifeste qu'elles ne correspondent à aucun archiphonème avéré :

(11) -----

b v d z ʃ g gb g^w

↔ ↔

b l j w

Les deux s-v du ngbaka ma'bo (Adamawa-Ubangi) prolongent, spécifiquement, les occlusives nasales. Ces dernières sont, à leur tour, connectées aux prénasalisées et aux sonores. Le regroupement en catégories utilisables est purement formel, et même paradoxal puisque il relie alvéolaires et vélaire, labiales-vélaire et bilabiales, aux positions inversées (Thomas 1963 : 64-65) :

(12) -----

z g gb b

nz ng ngb mb

↔ ↔

ɲ m

j w

1.7. Parfois au contraire, le nombre de s-v à intégrer dépasse celui des ordres disponibles. On est alors conduit à les répartir en plusieurs séries distinctes, débouchant sur de nouvelles disparates. Lorsqu'une langue kru est censée posséder deux s-v consonantiques postérieures, l'une d'entre elles échappe à la série principale. Simple variante, en réalité, devant voyelle nasale, /**w̃**/ godié figure curieusement à la fin d'une série d'occlusives dépourvues du trait commun des « résonnantes » (Marchese 1978 : 8). La nasale vélaire labialisée /**ɲw**/ du grebo n'est qu'une séquence de phonèmes. Dans la même langue, la laryngale /**hw**/, tout aussi diphonématique, est définie comme « sourde » (Innes 1966 : 14), cependant qu'il lui manque un partenaire qui serait à la fois sourd et antérieur. Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'intégration forcée des s-v dans le tableau des consonnes produit approximations et distorsions...

2. Voyelles

2.1. Pour autant qu'on en revienne à la distinction saussurienne de l'« espèce » et de la « fonction » discursive et qu'on admette que les traits ne se déduisent pas du rôle syllabique (Pike 1958 : 75), le raisonnement change de nature. Un étroit parallèle entre [j], [ɥ], [w] et /i/, /y/, /u/ français fait pour le moins problème. Les rapports étant identiques à ceux des correspondants syllabiques, « il est normal que leurs traits pertinents rattachent /j/ et /w/ plutôt au système des voyelles qu'à celui des consonnes » (Martinet 1956 : 40, 59) ; 1965a : 75). On a conclu dans le même sens pour le qawasqar (alaka-lufan), en dépit de l'absence de voyelles fermées (Clairis 1985 : 380-381) : les principes oppositionnels des s-v se superposent à ceux de /e/ et /o/. Une différence assez banale en Afrique, entre s-v postérieures orales ou nasales, n'a de sens qu'au sein des systèmes vocaliques et [w̃] ébrié (kwa) s'oppose à [w] exactement comme /ũ/ à /u/. Ceci revient à dire que, les rapports étant les mêmes, les s-v sont hors corrélation ou bel et bien vocaliques. Hors corrélation, elles conservent une organisation interne qui semble tombée du ciel. L'interprétation vocalique s'impose donc en toute logique, faute de quoi nous aurions affaire à deux sous-systèmes, fonctionnellement déconnectés, de voyelles et de s-v, alors que l'identité des relations de leurs termes est, précisément, au fondement de ce qu'on appelle corrélation.

2.2. La variation des réalisations montre que le statut dans la syllabe ne joue pas le rôle essentiel. En français, les formes peuvent fluctuer en fonction du débit ou de facteurs stylistiques. Devant voyelle plus ouverte, une voyelle fermée se réalise facilement comme une s-v correspondante : **souhait** est [sue] ou [swɛ], **suer** est [syɛ] ou [sɥɛ]. Avec une variante semi-vocalique habituelle, le passage à la forme syllabique peut traduire une certaine insistance, stylistiquement marquée, cas de [iɛ:ɣ] pour **hier**. Pourquoi ces fluctuations n'impliquent-elles que des éléments qui se « ressemblent » ? La différence éventuelle des réalisations – plus grande fermeture des s-v, par exemple initiales, présence possible de bruits de friction, effacement des structures formantiques – ne change rien à leur définition et s'explique bien par la recherche d'un meilleur contraste, avec le surcroît d'énergie qu'il exige alors. L'assimilation aux consonnes sourdes – **piano** [pjano], **tiens** [tjɛ̃] – n'interfère pas plus avec le classement de la s-v. En finale, où l'énergie est moindre, les voyelles fermées elles-mêmes s'assourdissent facilement, en dépit de leur statut dans la syllabe. Le phénomène peut être partiel – **oui** [wiç], avec un débordement sous forme de traînée sourde – ou parfois total, mais toujours avec un résultat sans correspondance dans le système consonantique. Mentionnons pour mémoire les langues à voyelles sourdes ou « chuchotées » en position finale, turkana (nilo-saharien) ou co-manche (uto-aztec), parmi d'autres... Il n'est pas impossible enfin, et tout au contraire, que l'aperture d'une s-v s'agrandisse à l'initiale – danois [ea] pour /ja/ – ce qui lui donne un caractère plus nettement vocalique que d'ordinaire.

2.3. Si les s-v sont généralement à traiter comme des variantes combinatoires, ceci n'a rien d'universel. Elles tendent à se phonologiser en français : outre l'exemple classique de /i/ et /j/ commutant en position finale, l'évolution du lexique mène à des oppositions nouvelles, impliquant des termes « exotiques » ou des sigles comme **Touha~toit**, **QI~cuit**. La commutation des tranches phoniques n'est nullement « illicite » parce qu'elle rapproche des phonèmes aux rôles syllabiques différents. Elle ne fait jamais qu'enregistrer la segmentation spontanée et les oppositions dont l'auditeur doit bien tenir compte. Rien n'interdit l'intégration des voyelles, s-v et consonnes, dans un seul ensemble corrélatif, comme on l'a proposé pour le basque (Martinet 1965b : 90). Lorsque les voyelles sont entre elles comme les palatales et les labiovélares, l'aperture zéro des occlusives s'oppose au premier degré des s-v, au second degré des voyelles fermées, et ainsi de suite :

(13) -----

b d ʃ g^w g**j w****i u****e o**

L'opposition des voyelles et consonnes ne se limite pas aux cas où les proportions sont de même nature. En français, où elles peuvent commuter en finale (Martinet 1965b : 72, 89), leurs traits demeurent hétérogènes. Vocaliques ou consonantiques, ils suffisent toujours à garantir le maintien des différences.

2.4. On ne peut qu'être frappé par le rejet de ces conclusions quand les données du problème sont parfaitement acceptées par ailleurs. Les parallélismes ne *doivent* jouer aucun rôle. Une série de « semi-consonnes », en français, dont on reconnaît qu'elles

« correspondent trait pour trait aux trois voyelles les plus fermées », demeurant « sonores comme le sont toutes les voyelles », se retrouvent définies comme « palatale » (**j**), « palatale/labialisée » (**ɥ**) – sans correspondance consonantique – et « vélaire » (**w**) (Pellat 1996 : 45-46). La distribution complémentaire, reconnue, des voyelles et des s-v du mbum (Adamawa-Ubangi), cède le pas au fait que les secondes « s'intègrent assez bien dans le système consonantique » (Hagège 1970 : 53-54) et la régularité apparente du classement confirme son bien-fondé de manière rétroactive. L'attribution des s-v aux consonnes résiste même à l'absence totale de correspondance avec leur système propre. En beti (kwa), [**w**] et [w] s'opposent de manière isolée comme « forte » et « faible » (Hérault 1982 : 403, 407, 412), ce qui cache apparemment une distinction bien vocalique liée à l'expansion du pharynx. Le rapprochement des variantes combinatoires se heurte éventuellement à l'impossibilité d'en étendre le principe à tous les phonèmes. Dans le cas du toura (Bearth 1971 : 25-26), « pourquoi ne pas associer p et a lorsqu'ils se trouvent aussi peu en opposition ? ». Comme l'unique différence réside dans la « ressemblance » de la s-v et de la voyelle, le « raisonnement tacite d'ordre phonétique » procéderait d'une confusion de la « réalité fonctionnelle » et de la distribution des phonèmes avec des « faits phoniques » qui n'auraient pas leur place ici. La phonologie ne se définit pas par opposition à la phonétique et n'en est pas l'exact inverse ! Il ne s'agit pas

d'ailleurs de ressemblances de termes, mais de rapports, ce qui rejoint encore le concept de corrélation.

2.5. Le refus de prendre en considération une variation liée au changement de rôle syllabique conduit à en chercher la source au sein des systèmes consonantiques auxquels on attribue les s-v. Celles du toura ne sont jamais suivies de voyelles nasales et la tentation est grande de considérer que les réalisations qu'on trouve dans cette position, à la fois nasales et palatales ou labiovélares, en représentent les variantes combinatoires (Bearth 1971 : 25, 27) :

(14) toura /jǔǔ/ [ɲǔǔ] 'huile' ; /wẽĩ/ [ɲ^wẽĩ] 'verser'

Ce processus demeure incompréhensible. La nasalisation, régressive, se traduirait par une fermeture complète dont on trouve de rares exemples après emprunt, mais qui surprend ici. Les occlusives sont en réalité seules responsables de la nasalité des voyelles subséquentes et l'assimilation est bien progressive.

2.6. La réalisation d'une voyelle fermée, syllabique ou asyllabique, va strictement de pair avec la présence ou l'absence d'un ton. Avec raison, on a relevé que la caractéristique la plus remarquable de l'intonation dans les langues africaines est son indépendance foncière du plan phonémique : « *Tones behave very much as though they exist in a separate 'dimension' from consonant and vowel segments* » (Clements 2000 : 152). Leur réalisation s'adapte de manière relative au support et s'étend facilement sur plusieurs phonèmes, parfois de part et d'autre d'une consonne (Hagège/Haudricourt 1978 : 96, reprenant Hyman 1973 : 165). La « brisure » d'une voyelle fermée initiale, avec attaque semi-vocalique, montre que l'assise du ton peut être également plus étroite. Il en va de même des tons modulés analysables en séquences de registres successifs. Certains se constituent par report du premier ton d'un dissyllabe originel en finale. Selon les cas, la voyelle supporte donc une unité tonale de même longueur ou bien se subdivise en mores plus petites :

(15) baoulé **kùlǔ**>kulǔ 'village'

La disparition pure et simple du support d'origine, correspondant par exemple à un pluriel préposé, déplace le ton rémanent, devenu flottant, sur la syllabe voisine où il fusionne avec celui du radical :

(16) adioukrou (Hérault 1969 : 170) ***sí-àbù**>**sábù** ‘mains, bras’

2.7. S’il est clair que les tons n’appartiennent pas en propre aux voyelles et commutent librement avec leurs congénères ou leur absence, on peut penser que la vision « auto-segmentale » va trop loin dans ses conséquences. Les « lignes » de phonèmes et de tons sont alors déconnectées au point que leurs contacts relèvent d’un jeu purement formel. Le système tonal est paradigmatiquement indépendant de celui des voyelles, mais il ne s’ensuit pas qu’au plan contrastif, la syllabe « ne coïncide pas avec le ton » (Somé 2003 : 7, 9) : il est bien responsable de la réalisation syllabique du support. La position inverse a des conséquences bien plus radicales. Le ton tend alors à faire partie de la définition de la voyelle et on l’a introduit dans la liste de ses traits pertinents (Hagège 1970 : 60). Le vata (kru) compterait donc, de ce point de vue, 14 segments combinables, en théorie, avec un nombre égal de tons, soit au total 196 voyelles... Un tel système confondrait deux principes d’oppositions parfaitement hétérogènes et contreviendrait à l’exigence de simple vraisemblance.

2.8. Le plus souvent, le rejet de la spécificité du système tonal fournit un argument supplémentaire pour l’intégration des s-v au système consonantique. Si /i/ et /u/ toura « fonctionnent comme des noyaux syllabiques et supportent un ton », les s-v correspondantes « partagent les propriétés fonctionnelles des consonnes, c’est-à-dire leur fondamentale non-tonalité » (Bearth 1971 : 27).

Lorsque, dans l’autre sens, la qualité vocalique d’une s-v est bien notée, notamment parce qu’elle vérifie la corrélation d’expansion, la fixité de sa définition conduit à d’autres conséquences. En première position d’un groupe vocalique, en guro, on sera tenté de considérer qu’elle est tout de même pourvue d’un ton, identique à celui de la voyelle subséquente :

(17) guro **ḃūī** ‘savane’ ; **ḃūē** ‘amitié’

L’impression auditive que laisse la brièveté de la première voyelle est telle que l’analyse sonographique en serait « très délicate à réaliser au niveau du formant 1 » (Le Saout 1979 : 41) : cette voyelle n’est très brève que parce qu’elle ne supporte aucun ton pertinent et qu’il s’agit bien d’une s-v.

2.9. Les schèmes à réalisation syncopée ont donné lieu à d'importants développements. Ils résultent de la disparition du ton propre de la première voyelle d'un dissyllabe et sont souvent réduits à des séquences de trois consonnes strictement réservées à ce cas de figure :

(18) ébrié (Dumestre 1971 : 23, 28) **bwri** 'gros rat' ; **dwrá** 'asticot' ; **àtèkpwrè** 'dix' ;
ākhwrè 'frôler'

La nature des deux voyelles, de part et d'autre du phonème intervocalique, est recon- nue, en guro, mais la prévisibilité de la première et celle du ton qu'elle supporte justi- fient l'hypothèse d'une « unité prosodique », principe suprasegmental réservé à l'opposition de ces termes particuliers et des dissyllabes ordinaires (Le Saout 1979 : 9, 11, 22). Cependant, le « problème complexe » disparaît dès lors que nous partons du principe qu'une forme à syncope ne comporte qu'un ton unique, placé en finale. La réali- sation de la vibrante, brève et à un battement après phonème asyllabique, est latérale entre deux voyelles intonées, au sein d'un dissyllabe avéré :

(19) guro **télé** [tɛrɛ] 'terre' ; **zɔlɔ** [zɔrɔ] 'abeille' ; **téli** [tɛli] 'hérisson'

Dans le cas du toura, il est admis qu'il s'agit de syllabes uniques, mais pour des raisons purement phonétiques, parce que la durée des deux voyelles, « ultra-cour-tes », n'excède pas celle des syllabes longues. La première voyelle serait « porteuse de ton spécifique », tout en demeurant « dépourvue de valeur distinctive » puisqu'elle ne commute pas avec son absence, la langue ignorant les groupes de consonnes (Bearth 1971 : 21, 54-56). En réalité, le ton seul commute et l'abrègement ne concerne que la première voyelle. À l'instar des monosyllabes ordinaires, ou de la première syllabe des polysyllabes, ces sé- quences subissent l'abaissement tonal caractéristique du second élément des composés nominaux :

(20) toura **toló** [tɔrɔ] 'oreille' ; **tolô** [tɔrɔ] 'monceau' ; **kalán** 'école', **péekalàn**
 'école du village'

3. Les langues kru

3.1. Le domaine des langues kru correspond au sud de la zone forestière commune à la Côte d'Ivoire et au Libéria. L'ensemble se subdivise en deux sous-groupes, occidental – à

cheval sur les deux pays – et oriental – seulement ivoirien. Les structures phonologiques sont assez proches pour offrir un bon exemple d'analyse des s-v en termes de variantes positionnelles. Les langues opposent, terme à terme, des voyelles à « *advanced tongue root* » ou non, soit \pm ATR. Bien qu'on privilégie la position de la racine de la langue ou la tension (Stewart 1967), le volume de la cavité pharyngale joue le rôle essentiel (Lindau 1975 : 170, 174-175). Son expansion explique les différences d'aperture, la poussée de la langue vers l'avant produisant des voyelles +ATR plus fermées. L'accolement des cordes vocales est plus difficile ou plus lent et leur réalisation semble « trouble » (« *muffled* »). Dans le cas de leurs partenaires non expansées –ATR, la glotte est abaissée et l'impression auditive est celle de voyelles « claires » (« *bright* »). La comparaison des fréquences, en bété de Guibéroua (Grégoire 1972 : 62) et dans la variété brokuya (Vogler 1980 : 57), montre en outre un F1 notablement plus bas et d'intensité moins élevée pour les +ATR.

3.2. Dans la grande majorité des langues, la corrélation d'expansion concerne les orales, à l'exception de /a/. Les oppositions d'aperture ne jouent qu'au sein de paires cohérentes de ce point de vue. Soit pour le bété brokuya :

$$(21) \quad \begin{array}{cccc} & \text{i} & \text{ɨ} & \text{u} \\ +\text{ATR} & \left\{ \begin{array}{l} \text{ɪ} & \text{ɨ} & \text{ʊ} \\ \text{e} & \text{ə} & \text{o} \\ \text{ɛ} & \text{ɐ} & \text{ɔ} \end{array} \right. & & \left. \begin{array}{l} \\ \\ -\text{ATR} \end{array} \right\} \end{array}$$

La voyelle de 3^e degré se réalise, en monosyllabe, comme une –ATR [a], mais connaît une variante +ATR, non pertinente car toujours en contraste avec une voyelle de même catégorie. L'existence, par exemple en gweabo (Sapir 1931 : 31), de séries à 6 degrés est illusoire dans la mesure où les différences liées aux modes \pm ATR ne sont pas prises en compte. Il en va de même de la limitation des oppositions d'expansion aux voyelles de 2^e degré, irrecevable pour les langues où on l'a invoquée, grebo (Innes 1966 : 16) ou nyabwa (Bentinck 1978 : 58). On obtiendrait un profil en escalier où les voyelles de 2^e degré +ATR (e, o) et de 1^{er} degré –ATR (ɪ, ʊ) auraient même aperture, tandis que les voyelles plus fermées ou plus ouvertes seraient, respectivement, +ATR (i, u) et –ATR (ɛ, ɔ) :

$$(22) \quad \text{i} \quad \quad \quad \text{u}$$

e i o u
ε ɔ

3.3. Sauf cas particulier, les deux catégories de voyelles s'excluent dans le monème. Il s'agit donc d'une harmonie vocalique :

(23) bété (brokuya) +ATR **gòbú** 'hotte' ; **klípō** 'siège'
-ATR **gólí** 'kola' ; **góbè** 'cuiller'

Cette restriction touche les monèmes grammaticaux postposés ou amalgamés, notamment marques de pluriel, singulatif, perfectif, imperfectif (désormais PL, SF, PF, IPF), ainsi que les dérivatifs. Les formes sont toujours doubles, accordées au vocalisme du radical inducteur :

(24) grebo +ATR **gbē'** 'chien', PL **gbí'**
-ATR **hábé** 'poule', PL **hábí**

(25) bété (brokuya) +ATR **bùdū** 'maison', PL **bùdī**
-ATR **gèzè** 'cadavre', PL **gèzí**

3.4. Beaucoup de séquences de voyelles ne comportent qu'un ton unique, centré sur la seconde. Pour la première, de réalisation semi-vocalique, les oppositions d'aperture sont neutralisées et l'archiphonème ne conserve que les traits de localisation et d'expansion. Le résultat est, par conséquent, conforme aux principes de l'harmonie, qui s'applique aussi bien aux voyelles syllabiques qu'aux s-v qui les précèdent :

(26) grebo +ATR **sīiū** 'fantôme' ; **kué'** 'assembler'
-ATR **ŋī** 'œuf' ; **kuè** 'sommet'

(27) bété (brokuya) +ATR **dàíú** 'frère' ; **zōkuāí** 'petit'
-ATR **sié** 'cracher' ; **guī** 'se battre'

Rien ne distingue de ce point de vue les s-v en position initiale :

(28) vata +ATR **iēliè** 'pleurnicher' ; **uí** 'épinés'
-ATR **rólà** 'assouplir' ; **uī** 'parole, langue'

Notons la fréquence du contraste direct des deux espèces, asyllabique et syllabique :

(29) bété (brokuya) +ATR **ĩĩ** 'venir' ; **uú** 'pilon'

–ATR **ĩĩ** 'danser' ; **uù** 'être'

3.5. La parenté des s-v et des voyelles intonées correspondantes est manifeste en morphologie nominale ou verbale. La variation formelle des radicaux en contact avec les modalités et les dérivatifs dépend étroitement des régularités phonologiques. L'élimination du contact immédiat de deux voyelles syllabiques, après postposition, se solde par une régularisation de la chaîne, alternant ouverture et fermeture, ainsi que par une économie du nombre de tons :

(30) vata +ATR **gũ** 'courir, IPF **guó**

–ATR **dĩ** 'couper', IPF **diré**

Une voyelle ouverte se ferme dans la même position :

(31) bété (brokuya) +ATR **nétũkō** 'pierre à affûter', PL **nétũkuĩ**

–ATR **lò←law** 'coutume', PL **luĩ**

(32) vata +ATR **pó** 'être couché', **pué** 'coucher'

–ATR **zé** 'pourrir', **ziá** 'faire pourrir'

L'altération peut toucher, sélectivement, la seconde voyelle d'un terme de structure itérative. Elle contraste de manière frappante avec la voyelle intonée conservée en première syllabe :

(33) bété (brokuya) –ATR **gógó** 'vieux', PL **gógui**

Après dérivation déverbative :

(34) klao (jlb) +ATR **blé** 'chanter', **bléblié** 'fait de chanter' ; **pó** 'construire', **pópué**

'fait de construire'

Comme en position interne, la postposition d'un classificateur produit une s-v initiale :

(35) vata –ATR **ó** 'il' (humain), PL **uá**

3.6. Quelques séquences vocaliques se forment par l'effet d'une sorte de « *wrong timing* » (Hock 1986 : 118, 122) dont on trouve des traces en mande (guro, kpelle). La voyelle finale d'un dissyllabe à première consonne vélaire, suivie d'une voyelle posté-

rieure, est anticipée en avant de la consonne intervocalique. Elle prend à son compte le ton disponible et ce dernier fait alors défaut au phonème précédent, transformé en s-v. Le phénomène est plus fréquent avec les non expansées :

(36) grebo –ATR **kòdá**>**kuàdá** ‘petite noix de palme’ ; **kódō**←*coat*, PL ***kódē**>

kuédē

3.7. S’il n’est pas inconcevable, en théorie, que les s-v correspondent à des consonnes diversement « colorées » par les voyelles subséquentes, les régularités morphologiques liées aux postpositions montrent que l’action de l’harmonie est principalement progressive. Il est déraisonnable d’imaginer qu’après avoir joué un rôle moteur dans la sélection des variantes, les s-v perdraient le trait responsable du mécanisme et qu’elles se transformeraient en consonnes. Le cas échéant, l’assimilation du lieu d’articulation est également progressive et se produit à partir d’indéniables s-v. Le traitement d’un emprunt est révélateur :

(37) vata +ATR ***piósù**←*pioche*>**piésù**

La formation d’une voyelle centrale relève, dans le même esprit, de l’influence d’une s-v postérieure, assimilant de façon partielle une voyelle antérieure issue de l’anticipation. Le lieu d’articulation du phonème résultant représente une sorte de moyenne des caractéristiques d’origine :

(38) bété (dakuya) +ATR **kòkó** ‘poule’, PL ***kuíkí**>**kuèkí**

3.8. Les contre-exemples n’infirmement pas le raisonnement. L’amalgame du PL provoque exceptionnellement une inversion du sens de l’assimilation et fait basculer la totalité des voyelles et s-v antéposées dans la catégorie vocalique de la modalité :

(39) neyo –ATR **iūulī** ‘jeune homme’, PL +ATR **iūulī**

L’assimilation régressive s’explique ici par le refus de l’homonymie, l’amalgame d’une variante à voyelle –ATR ***ɪ** menant à la confusion des formes, singulier et pluriel. Observons par ailleurs la réalisation de la vibrante /l/ en aizi, injective devant voyelle et s-v antérieures. Il s’agit d’une influence également régressive, d’une autre nature mais tout aussi indifférente au statut dans la syllabe. Ce sont les voyelles intonées et les s-v qui conditionnent la consonne initiale, et non l’inverse :

(40) aizi +ATR li [d̥i] ‘bagarre’ ; lie [d̥je] ‘s’asseoir’

3.9. Le caractère non discret de la réalisation du ton, normalement en seconde position des groupes vocaliques, est responsable du fait qu’il ne coïncide que de manière imparfaite avec son support. Un débit ralenti élargit l’assise et la s-v a tendance à reprendre une allure vocalique ordinaire. Le processus relève de la simple fluctuation et ne provoque aucun retour à la voyelle ouverte originelle. Le registre initial des modulés s’étend seul sur la s-v antéposée :

(41) vata –ATR t̥ɔ̃ ‘goutter’, tuā̃ [t̥uā̃] ‘recueillir ce qui goutte’

On trouve tout de même de rares cas de réintonation. Le glissement d’un modulé, lui-même issu de la chute d’une consonne intervocalique, change le statut du support. Ce dernier redevient syllabique tout en conservant l’aperture typique des s-v :

(42) grebo –ATR k̥óbúíā̃ > *k̥úíā̃ > k̥uí ‘ā̃ ‘pot de fer’

3.10. Signalons un cas de figure, marginal, où la s-v résulte de la fermeture partielle, par retard de l’intonation, de l’une des rares voyelles initiales. D’abord simple variante, le segment finit par se phonologiser en l’état :

(43) vata +ATR úg̃ > uúg̃ ‘esprit, âme, double’

Ceci se compare à l’élimination, par « brisure », de schèmes étrangers à voyelle initiale plus ouverte :

(44) dida (gakpa) +ATR iélizàbètì ← Élisabeth

(45) dida (galo) +ATR uòzána ← hosanna

3.11. L’opposition des deux versions d’une même voyelle est exceptionnelle. Elle aussi, cependant, met en lumière le fait que tout dépend de la présence ou de l’absence du ton, et de rien d’autre. Contrairement au français, il n’est donc pas nécessaire de laisser une place spécifique aux s-v au sein du système vocalique. Soit un exemple où le verbe ne perd sa tonalité propre que dans la mesure où elle est identique, d’entrée de jeu, à celle du déictique postposé réduit à sa voyelle :

(46) vata –ATR *ǎ k̥ù b̥é > ǎ k̥ù b̥è > ǎ k̥ù è ‘il est là-bas’ ; ǎ k̥ù m̥è > ǎ k̥ù è ‘il est ici’

3.12. La perte d'intonation n'est pas limitée aux séquences de voyelles en contact immédiat et nous retrouvons ici les réalisations syncopées. Certaines formes ne sont dissyllabiques qu'à première vue et ne comptent qu'un ton unique, placé en finale. Sans consonne initiale :

(47) vata –ATR **iló** 'soleil' ; **ulā** 'donner'

Une forme à alvéolaire témoigne de l'élimination facultative du premier ton :

(48) bété (brokuya) –ATR **tímé**>**timé** 'serpent'

Plus généralement, la s-v postérieure suit une vélaire et précède une vibrante apicale à un battement, réservée aux séquences monosyllabiques. Le même phonème se réalise comme une latérale en seconde position d'un dissyllabe véritable :

(49) vata –ATR **klá** [**krá**] 'abattre' ; **kulá** [**kyrá**] 'forêt', PL **kólí** ; **kólà** [**kólà**] 'tor-tue'

C'est dans cette position qu'on trouve des s-v centrales. On notera le contraste des deux versions de la voyelle, intonée ou non, dans un polysyllabe itératif :

(50) godié –ATR **kíklí** 'poitrine'

Exceptionnellement, le processus touche une séquence de deux voyelles ouvertes identiques. Il arrive que la fermeture de la première ne soit stabilisée qu'au cas où la seconde subit l'amalgame d'une modalité à voyelle antérieure :

(51) vata –ATR **ɲóló**>**ɲóló** 'femme', PL **ɲolé**

3.13. Constatons à présent que les s-v procèdent de sources multiples. Un assez grand nombre d'entre elles est bel et bien d'origine consonantique ! Les s-v antérieures proviennent dans ce cas d'alvéolaires, de sulcales, de palatales, tandis que les s-v postérieures sont issues de bilabiales, de vélaires et, fréquemment, de labiales-vélaires à double occlusion dont les lieux d'articulation se conservent peu ou prou. Les phonèmes font l'objet d'une redéfinition qualitative et l'harmonie vocalique s'exerce toujours *in fine* :

(52) dida (kagwe) +ATR ***zè**>**iè** 'honte'

–ATR *zǎgègbè>ɪǎkèuè ‘pangolin, *Manis tricuspis*’

Comme variantes libres, les s-v nasales proviennent de l’affaiblissement d’une vélaire ou d’une bilabiale :

(53) vata +ATR ɲũndē>ũũndē ‘milieu’

–ATR zāmó>zāũó ‘sauce’

3.14. Les emprunts à « semi-consonnes » sont traités par adaptation spontanée, en considération de la voyelle subséquente originelle :

(54) grebo +ATR uéé← *week*

–ATR uíki´← *wake*

Les résonnances graves d’une chuintante française sont rendues, de manière analytique pourrait-on dire, par une s-v postérieure :

(55) vata –ATR zuāmé`← *jamais*

3.15. Les s-v peuvent également évoluer en consonnes, ce qui régularise le rapport des catégories et des rôles. L’augmentation des bruits de friction et la fermeture complète ressortissent à l’affermisssement des marges de la syllabe. Les lieux d’articulation correspondent de manière lâche :

(56) dida (kagwe) *iò>ɟò ‘enfant’

(57) neyo taĩ← *time* (Thomann 1905 : 16, 95)>táɲĩ ‘temps’

(58) bété (Niablé) *téu← *towel*>tébu ‘torchon’

(59) bété (Guibéroua) *gúuá>gúfá ‘mygale’

(60) dida (kagwe) *uū>gū ‘champignons’

La constitution d’une labiale-vélaire répond au même schéma :

(61) bété (Daloa) *guè>gbè ‘hameçon’

À l’initiale des formes syncopées, anciennes ou actuelles, la fermeture des s-v antérieures aboutit assez rarement à des fricatives, vélaire – à comparer à la formation de la *jota* – ou laryngales :

(62) vata *iēlā`>*ilā`>ylā` ‘rêver’

Il peut en résulter des disparités entre radicaux non évolués et pluriels correspondants. L’altération de la s-v est vraisemblablement consécutive à l’anticipation de la voyelle finale pour :

(63) neyo ulō ‘maison’, PL *ulī>*ulī>*ilī>hlī

Ces changements peuvent avoir un caractère systématique. En dida (kagwe), la mutation des occlusives sonores en sourdes et la transformation des s-v en sonores nouvelles vont de pair. Parallèlement, les fricatives sonores s’affaiblissent en s-v plus récentes...

4. Contre-arguments

4.1. On choisira ici des exemples puisés dans une littérature relativement ancienne et limitée, mais aux principes toujours actuels. Presque partout, les s-v sont rangées parmi les consonnes, tandis que la corrélation d’expansion, commune aux deux versions, syllabique ou asyllabique, disparaît des notations :

(64) tepo (Marchese 1984 : 335, 356, 371) +ATR **djé** ‘aiguille’ ; **kòwã** ‘travail’
 –ATR **dòjé** ‘abeille’ ; **dòhwé** ‘animal’

Lorsque la différence des réalisations \pm ATR est perçue, spécialement dans le cas des s-v postérieures, elle est rapportée à des facteurs consonantiques. Ces caractères, qui ne se retrouvent nulle part dans le système des consonnes, cachent les traits de leurs correspondantes intonées. Le guéré, en particulier, fait l’objet d’un traitement complexe (Bearth/Link 1980 : 187-191, 193). La langue disposerait de deux s-v postérieures, non susceptibles de commuter, et dont l’une est qualifiée d’« *implosive* », bien que sa nature « *remains to be determined* » : la série spécifique où on tente de lui faire une place contient des phonèmes de ce type. De fait, les arguments relèvent de la comparaison et non de l’analyse interne. Théoriquement identiques à ceux du prototype, les phonèmes du guéré, **w**¹ et **w**², correspondraient respectivement à /w/ et /kw/ du wobé voisin. La fermeture partielle de la seconde s-v, avec assourdissement, expliquerait le changement du ton subséquent, « *lowered through devoicing* ». Phénomène impossible car l’occlusive ne provient pas d’une s-v, mais d’une consonne également vélaire et, surtout, sonore. Elle seule est en mesure de provoquer une chute du registre tonal et n’est

qu'ultérieurement assourdie en wobé. La sonore originelle du guéré, quant à elle, s'est simplement amuïe. La différence des deux s-v est certainement de même nature que celle des voyelles qui les suivent, +ATR ou –ATR selon les cas. Par conséquent :

(65) *w>guéré **w**¹... wobé **w** ; *gw>guéré **w**²... wobé *gw-`>**kw**-`

La chute des vélaires sonores initiales est bien attestée dans un parler proche :

(66) guéré (Bloléquin) (Fisher 1976 : 95) **gwɔ̀>wɔ̀>ɔ̀** 'ville'

4.2. Au mieux, mais dans le même esprit, les deux s-v postérieures sont traitées, soit comme des voyelles non intonées devant voyelles +ATR, soit comme des consonnes devant voyelles ouvertes, de réalisation –ATR :

(67) tepo (Thalmann 1980 : 9, 46) **kuó** 'génie de la brousse' ; **kwá** 'gratin'

La notation varie facilement en fonction du débit. Elle est vocalique en diction lente, avec *glide* éventuel, et semi-vocalique lorsque le rythme s'accélère. Il en résulte d'illusoires ruptures entre les deux espèces :

(68) grebo (Innes 1966 : 16) **kùè/kwè** 'sommet'

(69) tepo (Thalmann 1980 : 50) **huà/hu^wà/hwà** 'vouloir'

4.3. Les irrégularités les plus frappantes touchent au rapport presque mécanique des voyelles et s-v, avant et après adjonction quelconque :

(70) tepo (Dawson 1975 : 24) **bē** 'sucrer', **bjō** 'suc-le !'

(71) bété (Daloa) (Zogbo 1979 : 86) **ɔ̀** 'éléphants', SF **ɔ̀**

Une voyelle finale centrale s'explique mieux à partir de l'assimilation partielle d'une s-v encore pourvue du trait vocalique 'postérieur' :

(72) bété (Guibéroua) (Gnagnon 1981 : 21-22) **ɔ̀** 'eau', PL **ɔ̀**

À l'initiale :

(73) bété (dakuya) (Gnahore/Retord 1980 : 36, 68) **ɔ̀** 'il' (non humain), PL **ɔ̀** ; **ɔ̀** 'il'

(humain), PL **ɔ̀**

On a pu s'étonner, dans ces conditions, de l'absence de voyelles postérieures après les labiovélaires du nyabwa (Bentinck 1978 : 19, 64). La labialisation qui trahit leur présence est bien relevée devant voyelle antérieure, qui facilite la reconnaissance, mais son origine est d'autant plus difficile à expliquer qu'elle est partie prenante d'un segment monophonématique :

(74) vata (Zaroko) (Doua 1982 : 276) **kò** 'queue', PL **k^wɪ**

Toute relation est gommée entre deux phonèmes, syllabiques ou non, contrastant au sein de déverbaux de structure itérative :

(75) tepo (Marchese 1984 : 365, 383) **kú** 'mourir', **kókwé** 'mort'

(76) klao (Duitsman *et al.* 1975 : 102) **kě** 'frapper', **kěkwà** 'travail'

Consonantique dans le radical, la s-v retrouve un ton propre en première syllabe d'un dérivé de valeur fréquentative :

(77) aizi (Hérault 1971 : 110) **ɓje** 'tourner', **ɓibje** 'tournoyer'

4.4. Le mécanisme de délestage tonal est rarement compris et le maintien de l'intonation, contradictoire, tente de préserver, envers et contre tout, un lien sensible entre radical et forme dérivée ou pourvue d'une modalité :

(78) koyo (Kokora 1976 : 29) **kú** 'mourir', **kwí** 'mort'

(79) bété (Daloa) (Zogbo 1979 : 83) **sù** 'arbre', PL **sùɪ**

Lorsque le caractère vocalique des s-v est admis, elles se voient imposer un ton identique à celui de la voyelle finale, c'est-à-dire une simple réplique non pertinente. Après fermeture d'une voyelle de 2^e degré d'aperture :

(80) klao (jlb) (Lightfoot 1974 : 432, 436) **blé** 'chanter', PF **bliá**

(81) neyo (Grah 1983 : 18) **gbō** 'furoncles', SF **gbúé**

4.5. Des interprétations plus formalistes déconnectent la fermeture de la voyelle de son conditionnement phonologique, c'est-à-dire de la perte locale de l'intonation. Cette dernière est simplement ignorée par rejet en « surface » :

(82) nyabwa (Bentinck 1978 : 18) **gbākò** 'insecte', PL **gbākòè** [gbāk^wè]

Parfois c'est le contraire et le résultat accidentel de l'adjonction fournit la base de l'interprétation. Les séquences de s-v et de voyelles sont alors réduites à autant de diphtongues monophonématiques qu'il faut à tout prix retrouver dans la forme « profonde » des voyelles des radicaux. Elles sont censées cacher des diphtongues « abstraites », comblant opportunément des vides dans le tableau des combinaisons. Une « règle d'effacement » présiderait à leur monophthongaison ponctuelle :

(83) vata (Zaroko) (Kaye 1981 : 80, 82-84, 87) *kʊʋ`[kʊ`] 'homme', PL kuá` ; *gʊʋ
[gʊ] 'chimpanzés', SF gué

Il est évident que pareilles diphtongues n'appartiennent pas à la réalité observable : elles ne sont pas « abstraites », mais inexistantes.

4.6. Les séquences à syncope mènent à un maximum de distorsions. En tepo, la s-v n'est pas identifiée et fusionne avec la vibrante subséquente, l'ensemble formant un [ɬ] fictif (Thalmann 1980 : 7). En vata de Zaroko (Doua 1982 : 268), leurs positions sont malencontreusement inversées. Itéré, le segment initial d'une forme à syncope retrouve une qualité vocalique ordinaire, incompréhensible en l'état :

(84) aizi (Hérault 1971 : 79) gwla 'aboyer', gugwla 'aboyer sans arrêt'

Très souvent, les s-v sont escamotées, purement et simplement, quand elles précèdent des congénères syllabiques trop ressemblants. Elles réapparaissent après amalgame d'une modalité à voyelle antérieure, qui améliore le contraste :

(85) aizi (Hérault 1971 : 29) zɬ 'machette', PL [ʒʊɾɪ]

(86) bété (dakuya) (Gnahore/Retord 1980 : 254) ŋɬ 'femme', PL ŋwɬé

En alternance avec une labiovélaire monophonématique :

(87) vata (Zaroko) (Doua 1982 : 287) glū '20', PL gʷlī

Une s-v consonantique conserve un ton correspondant au registre de départ d'un modulé, montant ou descendant, pour ainsi dire « défragmenté » :

(88) neyo (Grah 1983 : 62) gʷlɛ́ 'mortier' ; ŋwɬū́ 'acquiescer'

Les différences vocaliques ont été assimilées à des oppositions de durée. Le krahn connaît « *three degrees of vowel length* » (Welmers 1973 : 27), la voyelle la plus brève traduisant l'impression que laisse une s-v syncopée. Le cas échéant, la réalisation de la vibrante – à un battement – implique bien une syllabe unique, avec une première voyelle en réalité non intonée :

(89) bété (Daloa) (Zogbo 1979 : 84) **lòrò** 'nager'

Enfin, certaines interprétations sont peut-être induites par l'habitude des langues à accent. Considérons les variantes :

(90) grebo (Innes 1966 : 18) **'sònú/sò'nú** 'aiguille, piqûre'

La première forme serait à accent initial, opposé à l'accent final de la seconde, qui marque l'emphase. Gageons plutôt que le radical dissyllabique subit, lorsque le débit s'accélère, un regroupement des tons sur la dernière voyelle :

(91) grebo **sònú/[sɔ̃rú]** 'aiguille, piqûre'

4.7. Terminons par le traitement d'une assimilation à distance, propre à l'aizi. Dans cette langue, l'imperfectif préposé **lo/le/lɔ/lɛ** est accordé à la première voyelle du verbe, indépendamment de son statut, syllabique ou semi-vocalique. La notation des s-v postérieures, initiales ou en seconde position des formes à syncope, soit **w** pour [ɥ] et [ʏ] (Hérault 1971 : 88, 91, 108-109, 112), brise le système des correspondances et produit des exceptions qui n'en sont pas. Aux verbes à voyelles -i ou -a, précédées de véritables consonnes, répondent *a contrario* des imperfectifs à voyelles antérieures :

(92) aizi +ATR **o-u** : **avi lo gu saka** 'Avi sème le riz'

o-ɥ : **avi lo wli** 'Avi saute'

e-i : **avi le pi бага** 'Avi cuit de la bouillie'

–ATR **ɔ-u** : **avi lɔ plu fɛ** 'Avi offre de la nourriture'

ɔ-ɥ : **avi lɔ gwla** 'Avi vomit'

ɛ-a : **avi lɛ ta kla** 'Avi croque un os'

5. En généralisant

5.1. Les consonnes syllabiques inversent les données tout en imposant un raisonnement de même nature. Le ton appartient si peu à la voyelle que, dans un grand nombre de langues, il se combine sans peine avec des consonnes vibrantes, nasales et même sulcales :

(93) adiokrou (Hérault 1969) **èbr̩** 'langue, ethnie' ; **àkpl̩** 'bon, beau' ; **ɔgr̩n̩** 'plantation' ; **ɔtʃn̩** 'poisson' ; **èr̩ŋ** 'rue'

(94) nilo-saharien : lendu (Dhejju 1977) **ř** 'médicament' ; **ř̩** 'attarder' ; **přř** 'svelte, élancé' ; **ś** 'cuir' ; **ś̩** 'tirer à l'arc'

5.2. Une consonne adéquate change facilement de statut syllabique suite à l'imposition d'un ton qui peut correspondre à une modalité, par exemple de défini :

(95) kpelle (Welmers 1962 : 71) **ŋíliŋ** 'termites', DÉF **ŋíliŋ**

Le segment redevient tout aussi bien asyllabique lorsque le ton disparaît à la jointure des deux composants d'un syntème :

(96) ébrié (Dumestre 1970 : 20) **ŋkhú** 'maison', **bríŋìŋkhú** (←brique.maison) 'maison en dur'

En kru, il est rare que le phénomène touche les vibrantes. À partir d'un emprunt au kwa :

(97) aizi (Hérault 1971 : 14) **atrle**←baoulé **trāl̩é** 'vêtement, chemise'

Les nasales intonées sont beaucoup plus fréquentes. Elles gardent un caractère consonantique malgré le relâchement de l'occlusion et la neutralisation possible des oppositions de localisation. Quelques variantes sont issues de la chute des voyelles finales :

(98) nyabwa **némú**>**nēm̩** 'lièvre'

(99) bété (brokuya) **nīm̩**>**nīm̩** 'mordre' ; **nám̩**>**nám̩** 'marcher' ; **túnimàn̩ m̩**>
túnimàn̩ m̩ 's'épaissir'

(100) neyo **traj**←**try** (Thomann 1905 : 67, 79)>**tláŋi**>**tláŋi** (Grah 1983 : 53) 'essayer'

5.3. En règle générale, la nasale des personnels de 1^{re}/2^e SG, syllabique hors combinaison, est un archiphonème dont la réalisation est homorganique de celle de la consonne suivante. Elle est asyllabique en combinaison avec un subordinatif vocalique, qui reprend le ton disponible :

(101) vata **ń** 'je', **ná zé** 'ma chose' ; **ń** 'tu', **ná zé** 'ta chose'

La notation vocalique de ces pronoms gomme la variation de manière fallacieuse et la réalité phonologique est arrangée pour que le résultat soit acceptable. Il s'agit alors de voyelles imprécises, à distribution limitée, fluctuant à tout point de vue. La même nasale syllabique est notée **ĩ**, **ẽ** (nyabwa), **ĩ**, **ẽ**, **ũ** (tepo), **ẽ**, **õ** (wobé), **ã** (guéré), **ẽ**, **ř** (koyo), **ã** (godié), parfois dans le même texte. Ce procédé opacifie la régularité morphologique résultant, par exemple, de la présence de l'imperfectif :

(102) dewoin (Welmers 1977 : 348) **í** 'je', **ná** 'je-IPF'

ĩ 'tu', **ná** 'tu-IPF'

ś 'il', **śò** 'il-IPF'

Le déplacement du ton est seul responsable de la réapparition d'une consonne, d'ores et déjà présente sous forme nasonnée : **ń** 'je' et **ń** 'tu'. Le pronom de 3^e SG, réellement vocalique, se maintient tel quel tout en assimilant l'imperfectif postposé. Le cas échéant, la forme orale effective du pronom isolé ne provient pas de la « dénasalisation d'une voyelle nasale » (Grah 1983 : 192), mais s'explique par l'amuïssement de l'ancienne consonne initiale. Cette dernière est maintenue devant modalité à signifiant convenable :

(103) neyo ***ńf** (grebo **ńf**) > **í** 'je', ***ńfá** > **ná** 'je-IPF'

5.4. Le paradoxe consiste à refuser l'existence des voyelles asyllabiques quand l'intonation des consonnes est admise. Le parallélisme entre variantes asyllabiques et syllabiques est trop évident alors et la place de telles consonnes dans les systèmes vocaliques n'est pas assurée, comme il en va de la latérale de *cattle*. Lorsqu'ils sont multiples, leurs lieux d'articulation coïncident avec ceux des consonnes ordinaires et on comprend que l'argument du caractère illusoire des « ressemblances » soit abandonné devant cette

évidence. Signalons tout de même une tentative – logique – d'intégration de la nasale syllabique unique du toura (Bearth 1971 : 35, 42) :

(104) **ŋ**
 i u
 e o

Ce phonème hors normes reste « distinct de toutes les voyelles ». Pourvu d'une aperture zéro, il est isolé dans sa série centrale et ne participe en rien aux proportions établies. Ceci revient à dire que, s'il n'est pas hors corrélation, il a bien sa place parmi les consonnes.

5.5. Concluons : les variations du statut dans la chaîne n'impliquent aucun changement de corrélation lorsque traits pertinents et réalisations s'ordonnent selon des principes stables. Le schéma vocalique des langues kru rend compte des caractéristiques des s-v, de même que la nature et le comportement des nasales intonées se comprennent en référence aux systèmes consonantiques. Entre les plans paradigmatique et syntagmatique s'établit un rapport imparfait : la présence, en position asyllabique, de phonèmes habituellement syllabiques, est une sorte de défaut du système, tout comme, *mutatis mutandis*, la morphologie est un défaut de régularité formelle des signifiants. Placées dans des positions inhabituelles, voyelles et consonnes subissent des contraintes accidentelles. Les s-v perdent leurs traits d'aperture et les consonnes pourvues de tons ont des réalisations nasonnées qui leur sont propres. Ce sont précisément des aspects qui s'accordent avec un rôle, asyllabique ou syllabique, particulier. Le classement de ces phonèmes relève d'un mécanisme adaptatif propre à chaque langue, qu'il s'agit de décrire de manière réaliste et sans le faire dépendre d'un schéma universel, d'un principe *a priori*.

Notation

Dans la mesure du possible et hors citation critique, la notation est normalisée. Compte tenu des lacunes de la documentation, les tons sont représentés comme suit pour les systèmes à quatre registres : ´ haut, ' moyen-haut, ¯ moyen-bas, ` bas. Dans les systèmes à trois registres (adioukrou, ébrié, godié, klao, neyo), ' représente le ton

moyen. Les modulés combinent plusieurs registres sur phonème unique sans entraîner d'allongement du support. Les noms des langues sont conventionnels et, sauf exception, conformes à la nomenclature du SIL. La flèche signale un emprunt.

Références

- Alexandre, Pierre (1966). *Système verbal et prédicatif du bulu*. Paris : Klincksieck (Langues et Cultures d'Afrique Noire 1).
- Bearth, Thomas (1971). *L'Énoncé Toura (Côte d'Ivoire)*. Santa Ana: Norman/Summer Institute of Linguistics of the University of Oklahoma.
- Bearth, Thomas and Christa Link (1980). The tone puzzle of wobe. *Studies in African Linguistics* II/2: 147-207.
- Bentinck, Julie (1978). *Étude phonologique du niaboua*. Abidjan : ILA/SIL (Publications conjointes de l'ILA et du SIL 3).
- Bonvini, Emilio (1974). *Traits oppositionnels et traits contrastifs en kasim. Essai d'analyse phonologique*. Paris : INALCO.
- Chomsky, Noam and Morris Halle (1968). *The Sound Pattern of English*. New York/Evanston/London: Harper and Row.
- Clairis, Christos (1985). *El Qawasqar. Linguística Fuegina. Teoría y descripción*. Valdivia: Universidad Austral de Chile, Facultad de Filosofía y Humanidades (Estudios Filológicos anejo 12).
- Clements, George N. (2000). Phonology. In *African Languages. An Introduction*, Bernd Heine and Derek Nurse (eds), 123-160. Cambridge: Cambridge University Press.
- Dawson, Keith (1975). L'accord vocalique en tepo. *Annales de l'Université d'Abidjan* H/VIII : 15-26.
- Dhejju, Léonard (1977). *Documents sur la langue lendu, dialecte tadha*. Paris : EPHE, IV^e Section, Diplôme.
- Doua, Ble Siméon (1982). Le lexique du dida F. In *Projet sur les langues kru. Premier rapport*, Jonathan D. Kaye, Hilda Koopmann et Dominique Sportiche (éds), 258-296. Montréal : Université du Québec à Montréal.

- Duitsman, John, Jana Bertkau and James Laesch (1975). A Survey of Kru Dialects. *Studies in African Linguistics* 6/1: 77-103.
- Dumestre, Gérard (1970). Contribution à l'étude phonologique de l'ébrié (Basse Côte d'Ivoire). *Annales de l'Université d'Abidjan* H/III : 19-29.
- (1971). L'ébrié. In *Atlas linguistique de Côte d'Ivoire. Les langues de la région lagunaire*, Gérard Dumestre (éd.), avec la col. de Laurent Duponchel, Alain Grassias et Georges Hérault, 14-31. Abidjan : ILA (Documents Linguistiques XIX).
- Fisher, Allen (1976). Phonologie guéré. *Annales de l'Université d'Abidjan* H/III : 85-104.
- Gnagnon, Yokore (1981). *Quelques aspects de la pronominalisation en langue bété, parler de Guibéroua*. Paris : Université de Paris VIII, Mémoire de Maîtrise.
- Gnahore, Menehi et Georges Retord (1980). *A-yoo ! Cours de bété*. *Annales de l'Université d'Abidjan* H/XIII (n° spécial) : 1-259.
- Grah, Claire (1983). *Approche systématique du nīwōlī (langue kru de Côte d'Ivoire)*. Paris : Université de Paris III (INALCO), Thèse de 3^e Cycle.
- Grégoire, Henri-Claude (1972). *Étude acoustique du système vocalique du bété (Région de Guibéroua)*. Abidjan : ILA (Documents linguistiques XXXVII).
- Hagège, Claude (1969). *Esquisse linguistique du tikar (Cameroun)*. Paris : SELAF (Bibliothèque de la SELAF 11).
- (1970). *La langue mbum de Nganha (Cameroun). Phonologie. Grammaire*, vol. 1. Paris : SELAF (Bibliothèque de la SELAF 18).
- (1981). *Le comox lhaamen de Colombie Britannique : présentation d'une langue amérindienne*. *Amerindia* (n° spécial) : 1-187.
- Hagège, Claude et André Haudricourt (1978). *La phonologie panchronique. Comment les sons changent dans les langues*. Paris : PUF (Le linguiste).
- Hérault, Georges (1969). *Étude phonétique et phonologique de l'adioukrou*. *Annales de l'Université d'Abidjan* H/II/1 : 1-235.
- (1971). *L'aïzi. Esquisse phonologique et enquête lexicale*. Abidjan : ILA (Documents Linguistiques XX).

- (1982). L'éotilé. In *Atlas des langues Kwa de Côte d'Ivoire*, vol. 1, Georges Hérault (éd.), 403-424. Abidjan : ILA/Agence de Coopération Culturelle et Technique.
- Hock, Hans H. (1986). *Principles of Historical Linguistics*. Berlin/New York/Amsterdam: Mouton/De Gruyter (Linguistic Studies and Monographs 34).
- Holton, Gary (2000). *The Phonology and Morphology of the Tanacross Athabaskan Language*. Santa Barbara: University of California, PhD.
- Hyman, Larry M. (1973). The role of consonant types in natural tonal assimilations. In *Consonant types and tone*, Larry M. Hyman (ed.), 151-179. Los Angeles: University of Southern California (Southern California Occasional Papers in Linguistics 1).
- Innes, Gordon (1966). *An Introduction to Grebo*. London: School of Oriental and African Studies, University of London.
- Kaye, Jonathan D. (1981). Les diphtongues cachées du vata. *Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique* 9 : 225-244.
- Kokora, Pascal D. (1976). *Studies in the grammar of koyo*. Ann Arbor: University Microfilm International Dissertations Service, PhD.
- Le Saout, Joseph (1979). *Note sur la phonologie du gouro (zone de Zuénoula), Côte d'Ivoire*. Nice : Université de Nice (CEPLAN 1).
- Lightfoot, Nancy (1974). Tone on Kru Monosyllables. *Anthropological Linguistics* 16/9: 425-441.
- Lindau, Mona (1975). *Features for Vowels*. Los Angeles: University of California (Working Papers in Phonetics 30).
- Marchese, Lynell (1978). *La subordination en godié*. Abidjan : ILA/SIL. (Publications conjointes de l'ILA et du SIL 4).
- (1984) [1983]. *Atlas linguistique kru*. Abidjan/Paris : ILA/Agence de Coopération Culturelle et Technique.
- Martinet, André (1956). *La description phonologique avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)*. Genève/Paris : Droz/M. J. Minard.
- (1965a) [1960]. *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin (Le linguiste

1).

(1965b). *La linguistique synchronique. Études et recherches*. Paris : PUF.

Nissim, Gabriel M. (1972). *Banjun. Étude phonologique du parler Jo*. Yaoundé : Université Fédérale du Cameroun/The Federal University of Cameroon (Section de Linguistique Appliquée, Publication XV).

Ohala, John and James Lorentz (1977). The Story of [w]: An Exercise in the Phonetic Explanation for Sound Patterns. *Proceedings of the Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society* 3: 577-599.

Pellat, Jean-Christophe (1996) [1994]. Les sons du français : phonétique et phonologie. In *Grammaire méthodique du français*, Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul, 39-62. Paris : PUF (Linguistique Nouvelle).

Pétursson, Magnús (1978). *Isländisch. Eine Übersicht über die moderne isländische Sprache, mit einem kurzen Abriß der Geschichte und Literatur Islands*. Hamburg: Helmut

Buske Verlag.

Pike, Kenneth L. (1958) [1943]. *Phonetics. A critical analysis of phonetic theory as a technique for the practical description of sounds*. Ann Arbor: The University of Michigan Press.

Prieto, Luis (1954). Traits oppositionnels et traits contrastifs. *Word* X: 43-59.

Sapir, Edward (1931). Notes on the Gweabo Language of Liberia. *Language* VII: 3-41.

Somé, Penou-Achille (2003). Les tons du dagara. *La linguistique* 3/2 : 3-30.

Stewart, John M. (1967). Tongue Root Position in Akan Vowel Harmony. *Phonetica* 16: 185-204.

Thalman, Peter (1980). *Phonologie du krumen*. Abidjan : ILA/SIL (Publications conjointes de l'ILA et du SIL 5).

Thomann, Georges (1905). *Essai de manuel de la langue néouolé parlée dans la partie occidentale de la Côte d'Ivoire*. Paris : Ernest Leroux.

Thomas, Jacqueline M. C. (1963). *Le parler ngbaka de Bokanga. Phonologie, morphologie, syntaxe*. Paris/La Haye : Mouton.

Vogler, Pierre (1980). Le gblókɔɛ (Côte d'Ivoire). Phonologie et documents. *Travaux de l'Institut de Phonétique de Strasbourg* 12 : 39-95.

Welmers, William E. (1962). The Phonology of Kpelle. *Journal of African Languages* 1/1: 69-93.

(1973). *African Language Structures*. Berkeley/Los Angeles/London: University of California Press.

(1977). Mood in Dewoin. In *Language and Linguistic Problems in Africa. Proceedings of the VII Conference on African Linguistics. Courtwood Drive*, Paul F. A. Kotey and Haig Der-Houssikian (eds), 344-350. Columbia: Hornbeam Press.

Zogbo, Raymond (1979). La négation en bété (parler de Daloa). *Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique* 6 : 81-88.